

# Budget 2013

supplément au bulletin l'Envol

Avril 2013

Le budget 2013, nous l'avons voulu entreprenant malgré le contexte économique et social difficile. Cette année, la diminution de la principale aide de l'Etat au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement sera bien réelle. Pourtant, en cette période de crise, notre objectif premier est de soutenir l'économie et l'emploi. C'est pourquoi, cette année encore, nous allons consacrer 18 M d'Euros à l'investissement tous budgets confondus. Sur la période 2008/2013, ce sont 79 M d'Euros qui ont été investis pour l'amélioration et l'évolution de notre ville. En 2013, les équipements sportifs seront particulièrement bien dotés avec la réalisation d'un complexe de tennis et le lancement du concours d'ingénierie pour la future salle des sports du collège aux Noux.

En vue de préparer ces investissements, nous avons réduit notre endettement de 4,7 M d'Euros sur 4 ans. C'est ce désendettement, sur les années précédentes, qui nous permet, en période de tension économique et financière, de pouvoir réaliser les investissements nouveaux.

En cette période difficile pour les plus fragiles, nous sommes attentifs aux actions de solidarité à l'égard, notamment, de nos seniors, avec la construction du village des aînés et la réalisation d'un pôle au 18 rue de Nantes, mais aussi des plus démunis en accompagnant l'action de notre CCAS, notamment dans le cadre du fonctionnement de l'épicerie sociale OASIS.

Je vous l'ai promis, les réunions de secteurs, qui ont permis d'être à l'écoute des préoccupations et suggestions des Challandais, ne resteront pas sans lendemain. Notre volonté est toujours d'être au plus proche du quotidien de nos concitoyens pour garantir un développement harmonieux de notre commune. La qualité du service public est une priorité indispensable au sentiment de citoyenneté et je continuerai à y veiller. Ainsi, les tarifs de certains services municipaux, tels que l'Espace Diderot, ont sensiblement baissé de façon à offrir un accès à la médiathèque et au cybercentre, à tous les publics à moindre coût. Cet effort témoigne de notre volonté de protéger les contribuables challandais et c'est pourquoi, depuis quatre ans, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition. Je l'ai toujours dit et je le confirme, il est inacceptable de faire payer à nos petits-enfants notre confort actuel. Ce budget 2013 se veut ambitieux pour la ville tout en prenant soin des Challandais.

Serge RONDEAU  
Maire de Challans



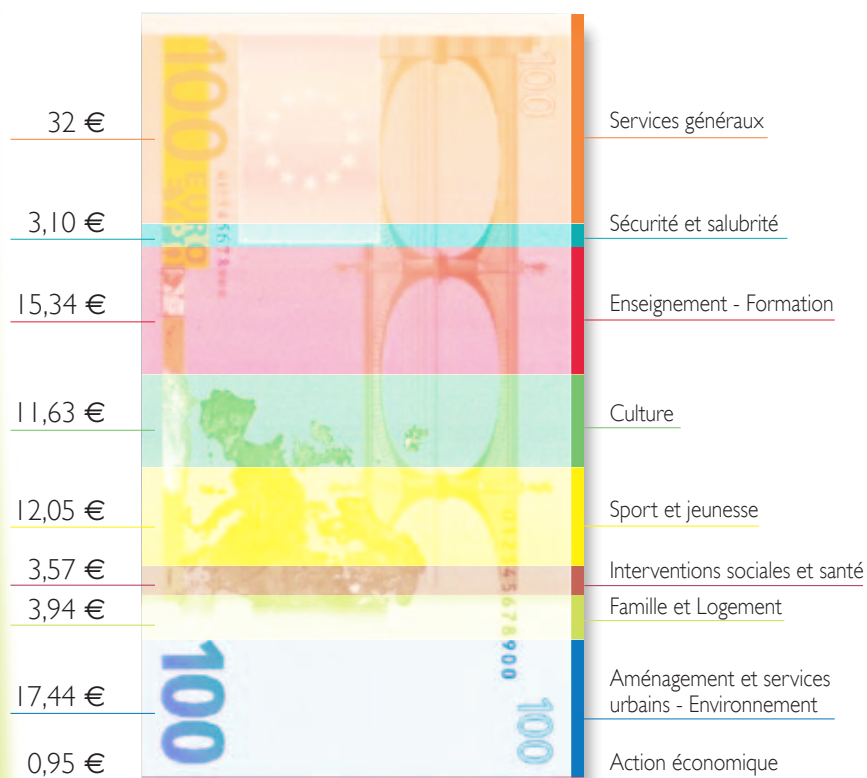
## Cap sur un budget entreprenant

**Budgets 2013 : 42 955 000 €**

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| <b>Fonctionnement :</b>  | <b>22 798 000 €</b> |
| <b>Investissement :</b>  | <b>13 897 000 €</b> |
| <b>Budgets annexes :</b> | <b>6 260 000 €</b>  |

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sur un billet de 100 €, les dépenses de fonctionnement du budget général se répartissent ainsi :



Le Mot du Maire

CHALLANS  
Porte de l'océan

# Des dépenses, pour quoi faire ?



## Cœur de Ville : soutenir le commerce en améliorant le confort des usagers en centre-ville

L'aménagement de la place de Gaulle, qui sera achevé mi-juin, en est la parfaite illustration. Cette place sera entièrement pavée et partagée entre les piétons, les 2 roues et les voitures. La volonté est de réaliser une vraie place centrale, un lieu de convivialité où les usagers aimeront y flâner. L'espace jeux pour enfants de la place de l'Europe sera également réalisé en 2013. Un autre objectif est d'optimiser le stationnement en centre-ville avec l'aménagement de bornes électroniques qui décomptent le temps disponible. Des emplacements potentiels ont été repérés, à proximité des commerces où les achats sont rapides. Tout le stationnement à Challans restera gratuit. Tous ces travaux visent à créer un environnement et une ambiance d'achat pour conforter l'attractivité commerciale de notre ville.



## Challans s'engage pour une ville durable et solidaire

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est inscrite dans une démarche de développement durable et de préservation de la planète. Après la mise en place d'un plan zéro pesticide, la Ville a acquis deux véhicules électriques pour l'entretien des espaces verts en centre-ville et du parc de loisirs. En 2013, elle participe pour la première fois à la semaine nationale du développement durable et prévoit également la mise en place d'un espace de covoiturage et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Respect de l'argent public, services à la population, responsabilité sociale et environnementale, limitation des consommations, chacune des actions de la Ville est guidée par cette volonté d'offrir aux Challandais d'aujourd'hui, une vie harmonieuse et aux générations futures, une ville préservée.



## Education : préparer l'arrivée du futur collège à la Plaine des Sports

Le Conseil Général de la Vendée a décidé la construction d'un nouveau collège, qui sera implanté à la Plaine des Sports. Le coût de cet équipement est estimé à 24 M € et sera réalisé par le cabinet challandais B+CA Architecture. Les travaux devraient débuter à l'été 2013 pour une mise en service à la rentrée 2015. La Ville, de son côté, a la charge d'aménager une nouvelle salle de sports ainsi que le pôle d'échanges pour les transports scolaires. Elle devra également prendre en charge l'aménagement de la desserte de ce futur établissement à partir du boulevard Schweitzer pour aller rejoindre la Plaine des Sports en traversant le parc Activ'Océan. Toujours dans le domaine de l'éducation, la municipalité préparera, en 2013, un Projet Educatif de Territoire qui sera applicable à la rentrée 2014 en même temps que la réforme des rythmes scolaires.

Chabanne et Partenaires Architectes



## Sports : un programme d'équipements pour accompagner l'évolution de la ville

L'audit des équipements sportifs, lancé en 2011, a dévoilé ses premiers résultats. Cette étude a mis en avant l'évolution constante du nombre d'utilisateurs associatifs ou scolaires, mais aussi l'évolution de chaque pratique sportive, voire l'apparition de nouvelles. Elle a surtout souligné les soucis bien connus que pose l'utilisation d'anciens locaux, tels que le Palais de la Foire, le Petit Palais ou la salle de la Cailletière. En dix ans, la ville a investi 8,5 millions d'Euros dans le domaine du sport et la municipalité entend bien poursuivre dans cette voie même s'il est impossible de financer tous les équipements nécessaires d'un seul coup.

Le nouveau boulodrome, qui pourra accueillir des compétitions de niveau national, est mis en service depuis le début de l'année. Les services municipaux travaillent maintenant en étroite collaboration avec le Tennis Club Challandais pour la réalisation d'une salle de tennis couvert à la Plaine des Sports, dont les travaux devraient démarrer au printemps.



## Permettre l'accès à la culture au plus grand nombre

Avec un gel des tarifs depuis deux saisons culturelles et une baisse sensible des abonnements à l'Espace Diderot, la municipalité affiche sa volonté de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Une attention toute particulière est portée au jeune public et aux familles avec plusieurs propositions de spectacles familiaux en plus des séances scolaires proposées. Au total, chaque année, ce sont près de 4 000 élèves, dont 733 en maternelles, qui assistent à l'une des 20 séances scolaires offertes par la Ville. Les animations gratuites, proposées par la Maison des Arts et l'Espace Diderot, contribuent à l'ouverture de la culture au plus grand nombre.

## Jeunesse : un projet éducatif pour contribuer à l'éducation de nos jeunes

Après dix ans d'existence, le service Jeunesse a évolué en ce début d'année 2013 afin de mieux satisfaire les attentes des jeunes et de leur famille. Le nouveau projet éducatif, élaboré pour 2013-2015, affirme la volonté de la Ville d'intégrer les plus jeunes et les parents et de soutenir les plus grands dans leur recherche d'autonomie. L'Espace Jeunes a pour objectif de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes en apportant, à travers des actions de loisirs, des outils qui leur permettent de mieux vivre ensemble et de préparer leur insertion sociale. Parmi les nouveautés, l'Espace Jeunes s'ouvre aux enfants dès 6 ans et peut les accompagner dans leurs projets jusqu'à leur 25<sup>ème</sup> anniversaire. L'Espace Jeunes a élargi également son public aux parents afin de les soutenir ou de les aider à reprendre leur place centrale d'éducateur. Il proposera également des animations tout public afin d'ouvrir cet équipement à tous les Challandais.



## Une attention particulière aux personnes âgées

S'agissant de dépendance, nous devons tout faire pour mettre en œuvre des structures adaptées, pour assurer une prise en charge correcte de nos aînés et dans la dignité. La première pierre du Village des aînés, situé chemin de l'Ogerie, sera posée en 2013 pour une ouverture fin d'année. Cette résidence comptera quinze logements, ainsi qu'une salle communale pour les activités (sportives, récréatives ou culturelles). Cette salle sera ouverte à d'autres associations, ce qui permettra de créer des liens intergénérationnels. L'intérêt de ce projet est de faciliter le maintien des personnes âgées à domicile en toute sécurité, grâce à des habitations adaptées à leurs besoins et contraintes. En 2013, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) sera installé 18 rue de Nantes. Tous les services aux personnes âgées seront sur le même lieu. Ce guichet unique améliorera encore la lisibilité et l'efficacité de ce pôle.



Quattro Architecture

## Des investissements pour un cadre de vie sécurisé

Dans le domaine de la sécurité et du cadre de vie, la municipalité a de nombreux projets pour 2013. Depuis le début d'année, la Police Municipale est équipée de scooters, ce qui la rend plus mobile pour les interventions en centre-ville. Dans une volonté de préserver la qualité de vie des habitants, qui constitue l'un des principaux atouts de Challans, le Conseil Municipal a également décidé de recruter un troisième policier municipal qui endossera la responsabilité du service à compter du mois de mai. Décidée en 2012, l'installation des caméras de vidéo-protection sera effective cette année. Elles enregistreront les images des 15 derniers jours qui seront accessibles seulement aux services de police et de gendarmerie pour leurs enquêtes. Enfin, toujours dans le domaine de la sécurité, l'année 2013 verra l'application du Plan Communal de Sauvegarde avec la réalisation d'un Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) et la mise en place d'un automate d'appel.

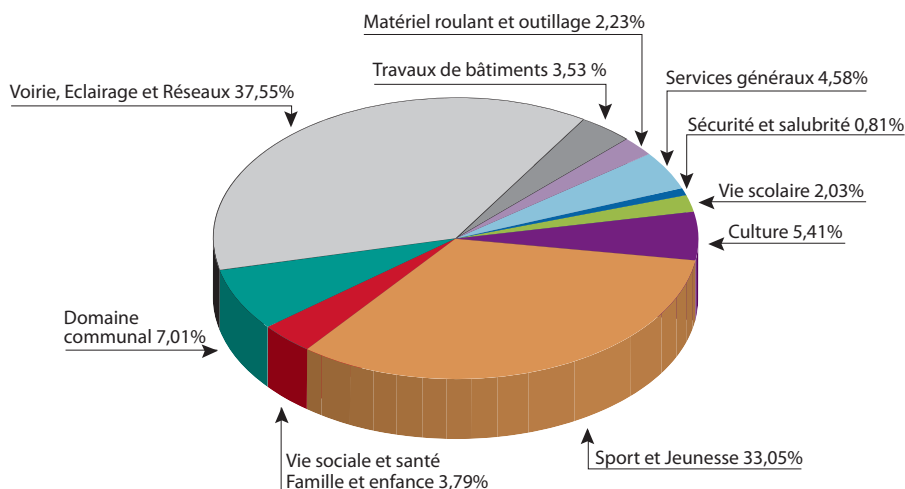


## DÉPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL

|   |             |
|---|-------------|
| Services généraux                         | 477 446 €   |
| Sécurité et salubrité                     | 84 800 €    |
| Vie Scolaire                              | 211 000 €   |
| Culture                                   | 563 540 €   |
| Sport et Jeunesse                         | 3 443 410 € |
| Vie sociale et santé - Famille et Enfance | 395 020 €   |
| Domaine communal                          | 730 000 €   |
| Voirie, Eclairage et Réseaux              | 3 911 390 € |
| Travaux de Bâtiments                      | 368 060 €   |
| Matériel roulant et outillage             | 232 600 €   |

**TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**10 417 266 €**





## LES BUDGETS ANNEXES : 6 260 000 €

### Assainissement : 3 460 000 €

- Cœur de Ville
- Extension et réhabilitation des réseaux
- Station d'épuration : suivi micropolluants

### Activités économiques : 1 883 000 €

### Zones d'habitation : 394 000 €

- Lotissement "La Rémonière"
- Etude et projet "éco-quartier"

### Eau potable : 506 000 €

- Extension et réhabilitation du réseau

### Pompes funèbres : 17 000 €

## Challans en quelques chiffres

- 19 341 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (INSEE 2013)
- 6 484 hectares
- 6 600 élèves
- 350 commerces
- 1 800 activités professionnelles
- 10 000 emplois
- 195 associations

## Le budget 2013 en quelques lignes

### • Stabilité des taux d'imposition :

- Taxe d'habitation 17,31 %
- Taxe foncière 13,46 %
- Foncier non bâti 61,93 %

### • Diminution des aides de l'Etat :

Avec la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et celle des attributions de la Caisse d'Allocations Familiales pour les accueils "Petite Enfance" et "l'Espace Jeunes", les recettes reversées par l'Etat diminuent de 1,53 % par rapport au budget 2012. L'exercice budgétaire consiste à rationaliser les dépenses des services en s'appuyant sur la mutualisation interservices et la res-



ponsabilité des chefs de services. Par ailleurs, les normes en matière de sécurité et de contrôle sont des charges supplémentaires sur lesquelles la commune ne peut pas faire l'impasse. De même, si le Conseil Municipal a décidé de reporter, à la rentrée scolaire 2014, l'application de la réforme des rythmes scolaires, la mise en œuvre de celle-ci est estimée, selon l'Association des Maires de France, à 300 000 € pour Challans. Les décisions prises par l'Etat impactent déjà et, plus encore pour l'avenir, les marges de manœuvre des collectivités.

### • Des subventions aux associations :

Dans le cadre de ses missions de service public, la Ville de Challans soutient le dynamisme associatif en accordant des subventions (1,702 M € en 2013), mais aussi par la mise à disposition de locaux ou par l'intervention technique des services municipaux pour l'organisation de nombreux événements.



Pour des informations plus détaillées sur le budget 2013,  
connectez-vous sur le site de la Ville  
[www.challans.fr](http://www.challans.fr)